

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 4 juillet 2024

1. Le Conseil Académique a approuvé :

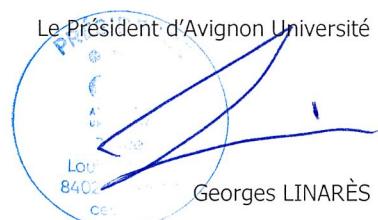
- Le procès-verbal le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance extraordinaire du 28 mars 2024
- La création des Centres d'Enseignement et de Recherche (CER) de l'Institut Agrosciences, Environnement et Santé (AgES)
- La création des Centres d'Enseignement et de Recherche (CER) de l'Institut Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques (CPSN)

2. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- La demande de domiciliation de l'association étudiante « PETUD »
- La création de la licence professionnelle dé-suspendue mention « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels » à compter de l'année universitaire 2025-2026
- La création de la licence professionnelle mention « Techniques du son et de l'image » à compter de l'année universitaire 2025-2026
- La création du master mention « Création numérique » à compter de l'année universitaire 2025-2026

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 4 juillet 2024



Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT
74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr